



En attendant l'usine bulloise, Rolex produira à Romont



Plusieurs lignes de production seront installées sur l'aile nord du site de La Maillarde dès le deuxième semestre 2023. Elles devraient être opérationnelles d'ici 2025. THOMAS DELLEY

VALENTIN CASTELLA

/// Rolex investira le canton plus tôt qu'on l'imagine. La société prévoit cette année l'installation de lignes de production à Romont.

/// Entre 250 et 300 collaborateurs seront formés sur le site de La Maillarde avant d'être transférés en 2029, une

fois l'usine bulloise opérationnelle.

/// Dès 2024, Le Vivier, à Villaz-Saint-Pierre, accueillera également les collaborateurs de l'entreprise horlogère.

VALENTIN CASTELLA

ÉCONOMIE. Romont et Villaz-Saint-Pierre devraient bénéficier de l'arrivée de Rolex à

Bulle. En effet, l'entreprise horlogère entend investir deux sites provisoires en Glâne. Le premier à La Maillarde (anciennement Tetra Pak), le second au Vivier. L'ouverture d'un espace de recrutement est également prévue cette année dans le chef-lieu gruérien. L'objectif de la société est double: augmenter sa capacité de production et former ses collaborateurs avant l'ouverture du site bullois, prévu à l'horizon 2029 (*La Gruyère* du 22 novembre). Pour rappel, la création de



près de 2000 emplois est promise en Gruyère.

La décision de s'installer à Romont s'est jouée récemment. «L'architecte chargé du futur site bullois a été mandaté pour trouver des surfaces louables le temps que l'usine de Bulle soit opérationnelle», explique Giancarlo Perotto, directeur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), propriétaire du site de La Maillarde.

Des représentants de la manufacture de montres de luxe créée en 1905 se sont rendus en Glâne pour découvrir les installations. «Un examen approfondi doit être réalisé», reprend Giancarlo Perotto. L'accord n'est donc pas encore officiellement concrétisé entre l'ECPF et Rolex. «Quelques détails techniques doivent être réglés. Mais cela va dans le bon sens.» Rolex confirme: «Une promesse de location a été signée. Le bail définitif est en cours de finalisation.»

Une surface de 9000 m²

Si tout va bien, la firme investira ses nouveaux locaux cette année déjà. «Des travaux préparatoires sont prévus dès le deuxième semestre 2023», précise Rolex. La surface néces-

saire est estimée à 9000 m². Elle concerne une ou deux halles de l'aile nord du site.

La première étape consistera ainsi à mettre en place les lignes de production. Celles-ci seront progressivement installées, annonce la société. «De ce fait, le recrutement sera échelonné», décrit la porte-parole Virginie Chevailler-de Meuron, qui poursuit: «Si tout se déroule comme prévu, entre 250 et 300 personnes devraient officier à La Maillarde. Il s'agira en grande partie de nouveaux collaborateurs. Ils seront formés à Romont avant d'être transférés à Bulle.» Le début de la production en Glâne est programmé en 2025.

Le Vivier aussi concerné

Envisagé un temps comme site susceptible d'accueillir la nouvelle usine, le Vivier, à Villaz-Saint-Pierre, bénéficiera tout de même de la venue de Rolex dans le canton.

Des locaux du parc technologique seront occupés dès 2024. La société genevoise bénéficiera de certaines de ses infrastructures et de ses compétences en «industrie 4.0». Aucune autre précision n'a été communiquée par la firme genevoise concernant ce site.

Selon la porte-parole, cet investissement global permettra à l'entreprise «d'augmenter sa capacité de production, d'accompagner sa croissance et de répondre à une demande toujours plus forte, tout en bénéficiant d'un nouveau bassin d'emplois».

Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, le conseiller d'Etat Olivier Curty se réjouit que «la politique foncière du canton porte ses fruits en répondant aux besoins de l'économie». Il complète: «Il s'agit d'une solution intermédiaire qui permet de tenir le timing ambitieux de ce projet.»

Giancarlo Perotto est aussi satisfait: «La venue de Rolex en Glâne démontre son intérêt et sa volonté de s'implanter dans le canton. De plus, elle nous permet de remplir de l'espace encore disponible du côté de La Maillarde.» Un site qui, après l'arrivée de Kromatix notamment, retrouve «ses lettres de noblesse», conclut le syndic de Romont Jean-Claude Cornu. ■

«Si tout se déroule comme prévu, entre 250 et 300 personnes devraient officier à La Maillarde. Elles seront formées à Romont avant d'être transférées à Bulle.»

VIRGINIE CHEVAILLER-DE MEURON